

Une étape cruciale vers la démocratie

Les journées nationales de concertation ont été ouvertes hier, mardi, à Nouakchott où la classe politique mauritanienne et les autres segments de la société civile se retrouvent ainsi autour d'une même table pour dessiner les contours de la Mauritanie de demain.

Les participants se pencheront, au cours de ce forum sur des questions essentielles telles que la transition démocratique, la réforme de la justice et la bonne gouvernance. Ils auront ainsi, au menu de leurs travaux, à se prononcer sur la limitation du mandat présidentiel, la réduction du nombre de mandats, la commission électorale nationale indépendante, le mode du scrutin, les listes électorales, le calendrier des consultations, l'assainissement de l'administration, l'indépendance de la justice, et bien d'autres questions.

Ainsi, deux mois et vingt-deux jours seulement après le changement du trois août 2005, la Mauritanie vit un événement majeur, une phase décisive du processus devant être à terme, couronné par le retour à la vie constitutionnelle.

Les journées nationales de concertation représentent une étape importante dont la réussite conditionne tout le reste du programme de la transition. Au cours de cette phase, en effet, rien ne sera laissé au hasard. Les travaux des trois comités interministériels qui serviront de corpus à débattre, seront passés au peigne fin par les centaines de délégués, représentant les partis politiques, la presse, les associations et les clubs qui se répartiront sur les 9 ateliers chargés de



retenir ce qui sera considéré comme étant un produit fini pour la période de transition.

Mais, à ce niveau, ce qu'il convient de souligner, c'est l'impérieuse nécessité pour les uns et les autres, parmi les participants, d'avoir la hauteur de vue qu'il faut pour ce genre de rencontres, celle-là même qui permette de savoir bien communiquer, de savoir écouter et de savoir, le moment venu, adhérer au consensus.

C'est d'ailleurs, ce même souci qui a amené, le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat,

le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, à exhorter les participants à l'ouverture de ces états généraux, à travailler "dans un esprit d'ouverture et de cohésion afin de faire de ces journées un temps fort dans la marche de notre pays vers une véritable démocratie transparente et apaisée, dans une Mauritanie prospère et résolument tournée vers l'avenir".

Signe de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à cet événement, le Premier ministre, les membres du gouvernement avaient tous fait personnellement le déplacement vers le Centre International de Conférences où

le Président du CMJD, Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, a donné le coup d'envoi des journées de concertation, en présence d'invités du comité des ambassadeurs des ACP, de l'Organisation de la Conférence Islamique, de l'Union Africaine, de l'Union du Maghreb Arabe, de l'Organisation internationale de la Francophonie, d'une délégation des Nations Unies, et en présence des membres du corps diplomatique et de représentants de partenaires au développement.

Au terme de cette cérémonie

d'ouverture, les participants à ces journées se sont retrouvés pour une première séance plénière pour désigner les membres des bureaux devant piloter les travaux des commissions et donc les travaux des neuf ateliers qui se poursuivront durant les trois jours de la concertation.

Cette séance plénière, présidée cette fois par le ministre Secrétaire Général de la Présidence du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, M. Habib Ould Hemmet, a été consacrée à la désignation des modérateurs et rapporteurs des ateliers spécifiques aux réformes

constitutionnelles, à la Commission Electorale Nationale Indépendante et au processus électoral, à l'administration publique, la décentralisation et le développement local, à la bonne gouvernance économique et environnementale et aux droits humains et la société civile.

Les ministres de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications et des Affaires Economiques et du Développement, chargés respectivement du secrétariat des dossiers de la transition démocratique et de la bonne gouvernance, ont présenté les formats, les modalités et les procédures d'animation et de fonctionnement des différents ateliers qui débutent leurs travaux aujourd'hui au Centre International des Conférences et au Centre d'Echange et de Formation à Distance.

En même temps, au siège de l'ex Assemblée Nationale, les modérateurs et rapporteurs des ateliers qui se pencheront sur l'indépendance de la justice et réformes institutionnelles, ressources humaines et formation, infrastructures et modernisation de la justice, ont été désignés au cours d'une séance plénière, présidée par le ministre de la Justice, et à laquelle ont pris part tous les acteurs politiques et représentants de la société civile.

Les modérateurs et rapporteurs proposés ont été choisis sur la base de leur intégrité morale, de leur expérience et de leur savoir faire, des personnes ressources dont la désignation a fait le consensus au cours de cette première journée de concertation nationale.

Une étape cruciale vers la démocratie

Le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, a donné, hier, au Centre International des Conférences de Nouakchott, le coup d'envoi des Journées Nationales de

Concertation, qui ont été marquées par la présence massive de toute la classe politique mauritanienne, de représentants de la société civile, de syndicalistes, de journalistes, d'hommes d'affaires, de magistrats et de personnalités indépendantes. Cette rencontre constitue un cadre propice pour débattre l'ensemble des propositions formulées par le gouvernement, à travers trois comités interministériels (transition démocratique, bonne gouvernance et justice).

Elle représente une occasion appropriée pour tous les Mauritaniens, sans exception, de participer pleinement au projet démocratique, qui trace les contours de la Mauritanie de demain. Comme l'a clairement dit le Chef de l'Etat, dans son discours d'ouverture, il appartient à tous les participants, "d'apporter leur concours au succès de cette concertation, en toute liberté mais avec responsabilité".

Le Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat a exhorté vivement tous les acteurs de la concertation à "travailler dans un esprit d'ouverture et de cohésion afin de faire de ces journées un temps fort dans la marche de notre pays vers une véritable démocratie transparente et apaisée dans une Mauritanie prospère résolument tournée vers l'avenir".

Ci-après, l'intégralité de ce discours :

"Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ; Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;

Mesdames et Messieurs les responsables des partis politiques ; Mesdames et Messieurs les responsables des syndicats et des organisations de la société civile ; Mesdames et Messieurs ,

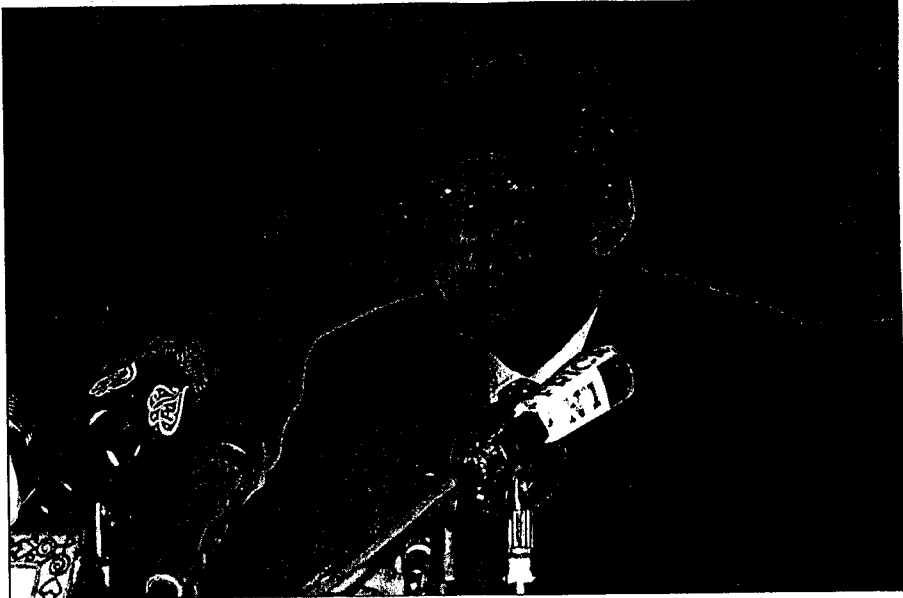
Nous voilà réunis pour lancer les Journées nationales de concertation sur le processus de Transition Démocratique, la Justice et la Bonne Gouvernance. La tenue de cette rencontre est en soi un moment historique dans la trajectoire de notre chère nation.

Ces journées se tiennent largement en avance par rapport au calendrier initialement annoncé ; ce qui prouve la détermination des autorités à respecter scrupuleusement les engagements pris devant le peuple mauritanien et la communauté internationale au lendemain du changement du 3 Août 2005.

Mesdames et Messieurs,

L'avènement du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie est intervenu dans un contexte marqué par une crise politique profonde. Le pluralisme de pure forme instauré par l'ancien régime s'était traduit par une application caricaturale de la Constitution du 20 juillet 1991, à travers l'hégémonie du parti-État. La violation des libertés publiques et la crise de confiance entre le pouvoir et le peuple. Cette fracture risquait de conduire le pays à des dérives d'autant plus incontrôlables que, dans ce climat particulièrement tendu, mille perspectives de dialogue ne se profilait à l'horizon. Aussi, les forces armées et de sécurité ont elles décidé, à l'unanimité, de mettre le pays à l'abri des dangers qui le menaçaient.

En procédant au changement de pouvoir sans effusion de sang, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a clairement exprimé son intention d'asseoir un véritable régime démocratique pluraliste au terme d'une période n'excédant pas deux ans. Dans cette perspective, un gouvernement entièrement civil a été formé le 10 août 2005 en vue de mettre en œuvre le programme de transition. La volonté des nouvelles autorités de conduire la transition dans les délais impartis avec la neu-



tralité et l'impartialité requises s'est matérialisée par l'adoption d'une ordonnance constitutionnelle portant inéligibilité du Président et des membres du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie ainsi que du Premier Ministre et des membres du Gouvernement.

Ce programme de transition a emporté un large soutien populaire et réalisé un degré de consensus national sans précédent dans l'histoire de notre pays.

En vue d'apaiser le climat social et politique et de permettre à tous les citoyens de participer au projet démocratique envisagé, amnistie générale, pleine et entière a été accordée à tous les Mauritaniens condamnés pour crimes et délits politiques.

Mesdames et Messieurs

Pour confirmer l'orientation volontiers démocratique de leur

action, les autorités se sont engagées, aux termes de la Charte Constitutionnelle du 06 août 2005, à respecter les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales et ont maintenu l'activité des partis politiques, des organisations de la société civile et de la presse indépendante.

L'ouverture des médias publics aux partis et aux organisations de la société civile procède de la même volonté politique d'ouverture et d'une conception renouvelée de la communication publique.

Au plan économique, d'importantes mesures ont été prises afin d'assainir la situation et d'assurer une bonne gestion des finances publiques. Il en est notamment ainsi de l'institution d'une inspection générale d'Etat, de l'adoption de notre pays à l'Initiative de transparence des industries extractives et de l'adoption de l'ordonnance portant

loi de finances rectificative pour l'année 2005.

En outre, le Gouvernement s'est attelé, dès sa formation, et en concertation avec les partis politiques, et les organisations de la société civile, à la réalisation du programme de transition à travers notamment l'institution de trois comités interministériels chargés respectivement du Processus de Transition Démocratique, de la Justice et de la Bonne Gouvernance.

Ces comités, en travaillant d'arche-pied, ont pu remettre leurs rapports vingt jours avant le délai qui leur était fixé.

Le rapport sur la transition démocratique propose des réformes constitutionnelles et la révision des textes législatifs et réglementaires relatifs au système électoral. Il définit également le cadre juridique et institutionnel pour la mise en place

de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Il détermine enfin les modalités de révision ou d'établissement de la liste électorale, le calendrier des différents scrutins ainsi que les réformes envisagées pour assurer la régularité et la transparence des élections.

- Le rapport sur la Justice dresse un diagnostic exhaustif du secteur et préconise des mesures propres à asseoir son indépendance et à garantir son rôle de protecteur des citoyens et la promotion des investissements. Il propose enfin un programme de formation du personnel judiciaire ainsi que la modernisation des infrastructures et des équipements pour améliorer le fonctionnement de ce secteur prioritaire du développement économique et social du pays.

- Le rapport sur la Bonne Gouvernance fait ressortir le dys-

fonctionnement de l'administration et le laxisme qui ont prévalu jusqu'ici dans la gestion publique. Il propose des mesures à court, moyen et long termes, susceptibles d'accroître les performances de l'administration publique, d'améliorer la gouvernance économique et de promouvoir le secteur privé et la société civile.

Les rapports provisoires ont été examinés par le gouvernement le 12 octobre courant. Réuni en session extraordinaire les 17 et 18 octobre, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie a jugé les mesures proposées par les comités interministériels conformes aux objectifs de la Transition et aux engagements pris. Il a invité le gouvernement à soumettre les trois rapports à une large concertation avec les partis politiques et les différentes organisations de la société civile.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, tout en réaffirmant sa détermination à respecter son engagement de limiter la durée de la transition à deux ans au plus, engage le gouvernement, les acteurs politiques et les organisations de la société civile à tout mettre en œuvre pour achever dans les

meilleurs délais le processus électoral.

Mesdames et Messieurs

La présente concertation constitue une étape décisive dans la vie de notre nation. En effet, elle crée pour la première fois dans notre histoire politique, un cadre formel d'échanges entre toutes les forces politiques et sociales.

L'ensemble des rapports qui vous sont soumis constitue une base de discussion élaborée par les départements ministériels concernés en collaboration avec les meilleurs experts nationaux dans les différents domaines visés.

Les débats seront conduits par des personnalités indépendantes dont la neutralité et la probité morale sont reconnues par tous. Ces qualités leur permettront d'imprimer aux discussions un caractère serein afin d'aboutir à des propositions consensuelles.

Il appartient à tous les participants d'apporter leur concours au succès de cette concertation, en toute liberté mais avec responsabilité. A cet égard, l'objectif majeur qui doit vous animer est l'intérêt supérieur de la nation dans un esprit d'unité, de fraternité et de

patriotisme.

J'exhorte vivement tous les acteurs de la concertation à travailler dans un esprit d'ouverture et de cohésion afin de faire de ces journées un temps fort dans la marche de notre pays vers une véritable démocratie transparente et apaisée dans une Mauritanie prospère résolument tournée vers l'avenir.

Je ne saurais terminer sans saluer chaleureusement la présence parmi nous des représentants des Etats frères et amis et des organisations internationales et regroupements régionaux: l'Organisation des Nations Unies, l'Union Africaine, l'Organisation de la Conférence Islamique, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Union du Maghreb Arabe, le groupe des Etats ACP... pour l'appui et l'accompagnement du processus de transition.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvertes les journées nationales de la concertation.

Je vous remercie".

Le Coup d'envoi des Journées Nationales de Concertation a été retransmis en direct sur les ondes de la Radio et de la Télévision. ■

apportera sa pierre pour bâtir cet édifice commun.

A cet égard, l'Union africaine, par ma voix, vous réitére ses encouragements afin que tous, vous continuez à travailler ensemble en vue du retour rapide à l'ordre constitutionnel, de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue et de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, dans le contexte de l'unité et de la souveraineté de la Mauritanie.

L'Afrique a les yeux braqués sur cet événement majeur qui se déroule en ce moment ici. Face à cette obligation de résultat, je demeure convaincu que tout sera mis en œuvre pour aboutir à des consultations fructueuses, dont l'Afrique, en général, et la Mauritanie, en particulier, sortiront grandies. Je souhaite plein succès aux Journées nationales de la Concertation.

L'OIF réaffirme sa disponibilité à accompagner pleinement le processus de transition

M^{me} Christine Desouches, déléguée aux droits de l'homme et à la démocratie, envoyée spéciale du Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie a réaffirmé de son côté. "Ma délégation apprécie hautement



d'être parmi vous en cette étape décisive qui est aujourd'hui votre pays, la Mauritanie, pays de l'authenticité, pays de l'hospitalité, pays cher à la Francophonie.

Et je m'empresse de vous transmettre les chaleureuses salutations du Président Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui m'a chargée de le représenter à cette importante rencontre. Je m'empresse de vous transmettre aussi ses vœux les plus fervents de succès à vos délibérations, conscient qu'il est de la portée historique de cet événement et de ses implications sur la pacification de la vie politique de votre pays à court, à moyen et à long terme.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous vivons ces moments avec émotion, mais aussi avec l'espoir que la sagesse qui caractérise le peuple et la classe politique mauritaniens vous conduira, au terme de ces concertations, au consensus nécessaire et sans cesse renouvelé pour bâtir un avenir meilleur. Un avenir où chaque Mauritanienne et chaque Mauritanien, sans exception, sera à même d'évoluer dans un espace libre et démocratique, dans lequel ses droits, tous ses droits, sont respectés et ses libertés, toutes ses libertés, sont garanties. Un avenir de paix et de progrès durables, fondé sur des institutions démocratiques et républicaines inspirant la confiance, dans lesquelles chacun se reconnaît, et pour la sauvegarde desquelles chacun s'investit.

C'est votre vœu à tous. Et c'est également le nôtre. Celui de la communauté internationale en général, et de la Francophonie en particulier.

Dans un contexte international où les succès comme les échecs des uns sont ressentis comme tels par l'ensemble des membres de la communauté internationale, la Francophonie, comme plusieurs autres partenaires de votre pays, s'est, en effet, sentie concernée par les événements du 3 août dernier.

Le Conseil permanent de la Francophonie, organe où siègent les Représentants personnels des Chefs d'Etat et de gouvernement de nos pays membres, s'est immédiatement saisi de la question et a réagi conformément aux exigences du dispositif mis en place par la Déclaration de Bamako.

Comme vous le savez, cette Déclaration est le texte agréé par l'ensemble des Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il incarne, dans un souci de progrès concret, le consensus auquel a souscrit la communauté francophone s'agissant des principes et de la démarche à observer pour la protection de la démocratie et la promotion des droits et des libertés dans l'espace franco-

phone. Ce, dans le respect des dynamiques endogènes et de l'esprit de créativité propres à chaque pays.

Le Conseil permanent a ainsi adopté le 23 août 2005 une résolution rappelant les dispositions pertinentes de la Déclaration de Bamako et décidant de la suspension à titre provisoire de la coopération multilatérale francophone avec la Mauritanie, à l'exception des programmes bénéficiant directement aux populations civiles et de ceux qui peuvent concourir au rétablissement de la démocratie.

La même résolution a mandaté le Secrétaire général pour qu'il dépêche à Nouakchott, dès que possible, une mission d'information et de contact chargée notamment de recueillir auprès de l'ensemble des acteurs et protagonistes mauritaniens concernés leur appréciation de la situation et le degré de leur adhésion à la dynamique en cours dans le pays.

La Mission était également chargée de recueillir auprès des autorités mauritaniennes les précisions attendues de leur part concernant d'abord les modalités envisagées pour assurer le caractère consensuel de la gestion de la transition, selon un calendrier que le C'PF a souhaité voir resserer.

La Mission devait, enfin, recueillir des précisions sur les mesures à l'examen ou à l'œuvre en faveur du respect des droits des détenus et des réfugiés.

Une Délégation mandatée à cet effet par le Secrétaire général s'est rendue à Nouakchott du 8 au 10 septembre dernier. Le rapport circonstancié qu'elle a produit mettrait clairement en exergue les initiatives positives engagées par les nouvelles autorités pour associer les termes d'un nouveau pacte politique, économique et social, et dont les principaux volets se déclinent autour de l'inéligibilité des autorités de la transition, la proclamation d'une amnistie générale et la mise en place d'un espace de concertation ouvert à l'ensemble des forces vives de la nation. C'est cet espace qui nous rassemble aujourd'hui, forts que nous sommes du produit des Comités interministériels, structurés selon les trois problématiques essentielles du processus de transition et de la construction de l'avenir démocratique du pays.

Sur la base des recommandations de la Mission, le Conseil permanent de la Francophonie, réuni à Paris le 12 octobre dernier, a procédé à la levée de la suspension de la coopération multilatérale francophone avec la Mauritanie et réaffirmé la disponibilité de la Francophonie à accompagner pleinement le processus de transition ainsi engagé.

Monsieur le Président,

Nous voilà, ainsi, à votre écoute pour vous apporter, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs concernés, dans un souci d'échange et de solidarité, mais aussi en liaison constante avec les autres partenaires de la Mauritanie, les soutiens qui s'avèreront utiles de répondre aux attentes identifiées et aux options qui seront retenues au terme de ces journées de concertation:

Qu'il s'agisse des modalités de gestion de la dynamique de transition, de l'élaboration des textes fondamentaux, de la conduite à bon terme et dans les délais annoncés du processus électoral, ou encore du renforcement des capacités des Institutions afférentes à la justice, mais aussi de contrôle, de régulation et de médiation comme de protection des Droits de l'Homme, en s'appuyant sur les réseaux mobilisés par la Francophonie et auxquels des compétences mauritaniennes de haut niveau sont déjà associés de longue date.

Tel est le message, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, que la Francophonie souhaite livrer à l'occasion de ces assises majeures, dont les conclusions ne manqueraient pas d'enrichir d'une façon notable la réflexion qui sera approfondie, au Mali, dans quelques jours, à l'occasion du Symposium marquant le 5ème anniversaire de l'adoption, en novembre 2000, de la Déclaration de Bamako.

Un message de soutien, un message d'encouragement à persévérer sur la voie exigeante de la transparence, de la concertation et du consensus;

Un message aussi de reconnaissance pour l'initiative que vous avez bien voulu adresser à l'Organisation internationale de la Francophonie en vue d'assister à ces rencontres.

Et je réitère nos souhaits de plein succès à vos travaux.

L'UMA salue un pas décisif dans la renaissance du Maghreb arabe

Le délégué de l'Union du Maghreb Arabe, M. Zouheir El Mourchaoui, Directeur des affaires politiques et de l'information à l'UMA, a, de son côté, déclaré être honoré de dire tout le respect qu'il voue au



Colonel Ely Ould Mohamed Vall, Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie. Chef de l'Etat Militaire pour la Justice et la Démocratie, pour les initiatives et aux autres membres du Conseil, pour les initiatives prises en cette période de transition afin d'associer les prises en compte de droit et de ses institutions (textes, bases et Etats de droit). Cette démarche, poursuit-il, vient en définitive en soutien aux réformes que vivent les pays du Maghreb arabe et renforce les acquis maghrébins en matière de renaissance, de modernité et de bonne gouvernance au service d'un développement global du grand Maghreb.

L'ONU apportera son soutien au processus électoral

Prenant la parole à son tour,

Mme Margareth Vogt responsable de la mission onusienne chargée d'apporter une assistance au processus électoral, a indiqué: "Comme vous le savez, la mission d'évaluation des Nations Unies a été dépêchée à Nouakchott, suite à la demande du gouvernement mauritanien, afin d'évaluer les conditions requises pour l'organisation d'élections crédibles, libres et transparentes.

La délégation conduit une évaluation des conditions techniques et du contexte politique, judiciaire et social nécessaires pour un bon déroulement des élections. Les Nations Unies sont particulièrement soucieuses d'assurer que la transition en cours apportera un changement durable dans l'histoire du pays. La délégation espère que cette période transitoire mettra en place les fondations d'une démocratie pérenne en Mauritanie.

La délégation a déjà mené des consultations ouvertes et enrichissantes avec les autorités nationales, des partis politiques et des partenaires internationaux. Elle rencontrera, dans les jours qui suivent, des représentants de la société civile et des médias.

La délégation remettra ensuite son rapport au Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, qui est le point focal des Nations Unies en matière d'élections.

Le Secrétaire général adjoint décidera alors de l'engagement des Nations Unies sur la base du cadre final des élections, tel qu'il sera défini pendant les concertations à venir.

Je souhaite au Peuple mauritanien des discussions vivantes et engagées qui pourraient aboutir à une feuille de route consensuelle pour un processus démocratique durable."

Les ACP seront un ambassadeur pour la Mauritanie

Dans son discours, le représentant du Groupe des Etats ACP, SEM. Balde Zakaliou, Ambassadeur de la République de Guinée auprès de l'Union Européenne, a exprimé, en son nom et au nom du Président du Comité des Ambassadeurs à Bruxelles et du Groupe des Etats ACP sa profonde satisfaction pour avoir été invité à venir assister à la cérémonie officielle de lancement de la concertation nationale en Mauritanie avec les partis politiques, les organisations de la société civile et les autres acteurs nationaux en vue d'examiner les rapports provisoires des trois comités interministériels chargés du processus de transition

démocratique, de la justice et de la bonne gouvernance. C'est au nom du Groupe des Etats ACP dont j'assure la coordination régionale Ouest Africaine que j'ai l'honneur de prendre part à cette cérémonie historique qui, j'en suis sûr, restera gravée dans la mémoire du continent africain mais aussi et surtout du peuple mauritanien qui a choisi courageusement, grâce au Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, de prendre son destin en charge.

Ces journées de concertation qui seront menées le plus largement possible avec l'ensemble des sensibilités politiques de la Mauritanie que les acteurs non Etatiques permettront à la Mauritanie de réaliser les réformes les plus audacieuses et les plus courageuses aussi bien sur le plan politique, que sur le plan social et économique.

La mise en œuvre des différentes réformes qui seront issues de ce débat national mauritanien sans exclusive permettra le retour dans des meilleures conditions à la légalité constitutionnelle.

La volonté ferme du CMJD et la détermination du gouvernement à mener le processus de transition dans un délai maximum de vingt quatre mois, en adoptant une ordonnance sur leur inéligibilité aux élections législatives et présidentielles, donnent l'assurance et engendrent les conditions favorables à la mise en place d'un jeu démocratique ouvert et transparent pour le peuple mauritanien; ce qui justifie l'approbation et l'adhésion de la quasi-totalité des Mauritaniens, forces politiques et acteurs non étatiques.

Après avoir observé toutes ces bonnes dispositions pour un retour rapide à la légalité constitutionnelle, lors de sa mission d'observation, du début octobre 2005, le comité des ambassadeurs du Groupe des Etats ACP à Bruxelles, a décidé, dans le cadre de l'application de l'accord de Cotonou, de soutenir et d'accompagner de façon régulière la Mauritanie pendant cette période de transition et principalement en titre des consultations avec l'Union Européenne dans le cadre de l'article 96 de cet accord, à dit le représentant du groupe ACP.

Il a réitéré le message d'encouragement du Groupe des Etats ACP au peuple mauritanien, au CMJD et au gouvernement pour cette étape cruciale de la transition démocratique.

Le Groupe des Etats ACP, par ma voix, exprime sa disponibilité pleine et entière à accompagner la Mauritanie tout au long de cette période conformément aux positions pertinentes de l'accord de Cotonou.

En réaffirmant sa vive satisfaction face à l'évolution positive et rapide de la situation politique dans le pays. Je voudrais vous assurer de l'engagement du Groupe des Etats ACP à Bruxelles à soutenir activement la Mauritanie lors des consultations politiques avec l'Union Européenne qui doivent se tenir dans le courant du mois de novembre 2005 à Bruxelles.

SEM. Balde Zakaliou a affirmé la décision du Groupe ACP de jouer le rôle de porte-parole des autorités et du peuple mauritanien, auprès de l'ensemble de la Communauté internationale pour qu'elle accompagne les efforts consentis.

C'est dans ce cadre que la mission du comité des ambassadeurs, conduite par son président, a déjà, dès son retour à Bruxelles la fois dernière, conduit une consultation auprès du commissaire Louis Michel et de la Direction Générale du Développement de la Commission européenne, en compagnie de l'ambassadeur Khalifa, pour présenter la situation de la Mauritanie.

A cet effet, une déclaration du Groupe des Etats ACP a déjà été préparée et adoptée par le comité des ambassadeurs à Bruxelles pour soutenir la Mauritanie.

Cette déclaration sera certainement publiée avant la fin de cette semaine.

Ayant constaté une identité de points de vue avec ses autres interlocuteurs, notamment les partenaires de l'Union Européenne et ceux de l'Union Africaine, le comité des ambassadeurs ACP à Bruxelles profite de cette occasion pour prier l'Union Africaine de bien vouloir envoyer un signal plus fort et plus significatif vers la communauté internationale, pour permettre à celle-ci de trouver la motivation nécessaire pour fortifier son intervention en faveur de la Mauritanie, à conclu le représentant des pays ACP.